

Monnaie et confiance

La confiance dans l'argent reflète la confiance dans l'ordre social. Un individu accepte d'être payé en argent car il pense que la société marchande va se perpétuer et que ses membres continueront à accepter d'être payés ainsi. Un paiement en monnaie ne met pas seulement en relation deux individus, mais lie un individu à l'ensemble du corps social, ce qui permet d'analyser l'échange monétaire comme un phénomène de socialisation. La possession de l'argent traduit ainsi « la confiance dans l'organisation et l'ordre étatico-social¹ ». Cette confiance en une monnaie qui socialise les individus dans la société marchande est en effet renforcée par la garantie que

l'État, symbole de la cohésion et de l'unité de la communauté, lui apporte.

Gilles Jacoud, *La Monnaie dans l'économie*, © Nathan, 1996.

1. G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, PUF, 1987 (1^{re} édition 1900).

La monnaie, régulateur des relations sociales

L'évolution des anthropoïdes vers l'humanisation, [...] a mis en cause la loi du plus fort qui, dans les sociétés animales, permettait de faire régner l'ordre. [...]. Pour éviter [l'autodestruction du groupe], les sociétés humaines primitives inventèrent des règles et des subterfuges. Les tabous, l'instauration de puissances supérieures à honorer et à craindre, furent sans doute des moyens de canaliser la violence. La victime émissaire qu'on sacrifie aux divinités a été une autre manière d'assurer la cohérence du groupe. Par la suite, nos ancêtres lui substituèrent des animaux. [...].

Ces biens de sacrifices servirent aussi pour les dons aux sorciers ou aux chefs. Les biens de sacrifices permirent aussi de développer les échanges rituels ; ils constituaient les cadeaux et les dots consacrant les alliances entre familles et les groupes voisins. Lorsque les hom-

mes comprirent que le plus simple était de s'entendre sur un bien qui ne servirait qu'à l'échange rituel, ils avaient inventé la monnaie. La monnaie fut, au départ, un moyen de s'acquitter de ses obligations religieuses et rituelles et ne servit que plus tard aux échanges économiques.

Jean-Marie Albertini, *L'Argent*, coll. Les Essentiels, © Milan, 1996.

- 1 – Expliquez la première phrase du document. La confiance est-elle une notion facile à définir ?
- 2 – Quels sont les risques d'une défiance vis-à-vis de la monnaie ?
- 3 – Pourquoi dit-on que la monnaie socialise les individus ?
- 4 – Quelles règles ont été inventées par les premières sociétés humaines pour assurer la cohésion du groupe ?
- 5 – Comment interpréter alors l'invention de la monnaie ? Est-elle antérieure ou postérieure à l'échange économique ?

L'euro, une monnaie à part entière ?

L'histoire montre que la monnaie entretient des relations étroites avec les formes successives prises par le pouvoir politique. Le pouvoir de « battre monnaie » est ainsi passé successivement des mains de l'aristocratie féodale à celle des monarques avant d'être exercé par la bourgeoisie et l'État républicain. [...]. La monnaie a été utilisée par le pouvoir politique comme un instrument d'intégration. L'histoire de France montre que notre pays a été politiquement unifié et s'est constitué en un véritable espace économique au moment où ont existé une monnaie et un système de paiement uniques sur l'ensemble du territoire. Car la monnaie renforce le développement pacifique des échanges marchands et elle constitue un élément de référence commun pour la communauté qui l'utilise.

[...]. L'euro apparaît également comme un vecteur d'intégration sociale en Europe. Son utilisation par l'ensemble des citoyens européens à partir de 2002 donne à ceux-ci un sentiment d'appartenance à une même société, avec ses règles et son langage communs. L'euro contribue à la création d'une identité européenne, permettant aux Européens de se différencier des sujets appartenant à d'autres communautés de paiement. L'expérience de l'euro illustre pleinement que la monnaie est un fait social et politique. Ces dimensions socio-logiques et identitaires de l'euro [ayant] été largement

sous-estimées par les fondateurs de l'Union monétaire européenne [...], la construction européenne, découlant du traité de Maastricht, apparaît inachevée sur le plan politique : les pays de l'Union monétaire européenne ont instauré un pouvoir monétaire unifié, concentré entre les mains de banquiers centraux indépendants¹, sans se doter d'un pouvoir politique de même échelle territoriale.

Dominique Plihon, *La Monnaie et ses mécanismes*, coll. Repères, © La Découverte, 2004.

- 6 – En quoi l'histoire de la France montre-t-elle la dimension sociale et politique de la monnaie ?
- 7 – Qu'est ce qui différencie l'euro des autres monnaies comme le dollar ou le yen ?
- 8 – Justifiez le titre du document.

Comment les banques se refinancent-elles ?

Doc
2

Quand une banque ne dispose pas d'un crédit suffisant à la banque centrale pour satisfaire ses besoins en monnaie banque centrale, elle peut emprunter sur le marché monétaire auprès des banques qui disposent d'un compte créditeur à la banque centrale. On dit qu'elle va se *refinancer* sur le marché monétaire. Le marché monétaire¹ est constitué par un réseau de télécommunications animé quotidiennement par des intermédiaires spécialisés (courtiers) qui confrontent les offres et les demandes de liquidités à court terme. La libre négociation (s'il n'y a ni réglementation, ni interventions des autorités) détermine le taux d'intérêt (le prix ou encore le loyer de l'argent, au jour le jour, pour huit jours, un mois, trois mois...). Une banque particulière peut donc créer de la monnaie sans disposer momentanément de la monnaie banque centrale nécessaire pour faire face aux retraits en

billets mais en l'empruntant à une autre banque ; mais cette autre banque diminue alors de façon équivalente sa propre capacité à créer de la monnaie scripturale. Le système bancaire, pris dans son ensemble, ne peut donc pas créer de monnaie s'il ne dispose pas des avoirs en comptes à la banque centrale lui permettant de retirer les billets qui lui seront ensuite demandés par la clientèle. Or, cela ne dépend pas simplement du bon vouloir des banques, mais aussi de la volonté qu'a la banque centrale de refinancer le système bancaire sur le marché monétaire en lui procurant la monnaie centrale dont il a besoin pour fonctionner.

Jacques Généreux, *Introduction à la politique économique*, © Le Seuil, 1999.

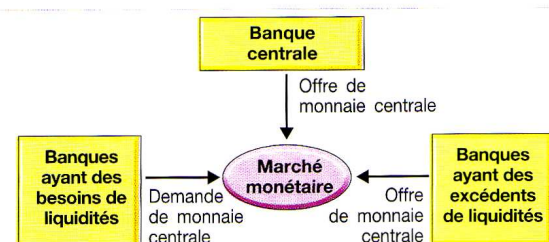
1. Il s'agit ici du marché monétaire interbancaire, réservé aux banques ; nous verrons dans le dossier 3 que le marché monétaire comprend aussi un compartiment ouvert aux agents non financiers.

1 – Donnez le sens de l'expression « se refinancer sur le marché monétaire ».

2 – « Offrir de la monnaie centrale », est-ce prêter ou emprunter des liquidités ? Et inversement, demander de la monnaie centrale, est-ce prêter ou emprunter ?

3 – Qui sont les offreurs et demandeurs de monnaie centrale sur le marché ?

4 – Le refinancement présente-t-il un coût pour les banques ?



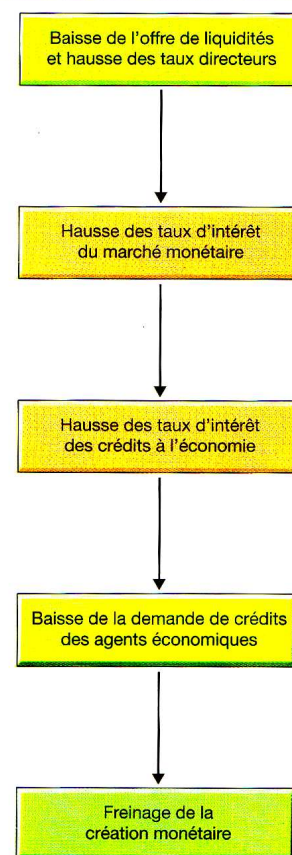
© Hatier 2005

Un exemple d'intervention de la Banque centrale sur le marché monétaire

La Banque centrale peut influencer la création monétaire des banques en contrôlant la *liquidité bancaire*, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles les banques peuvent se procurer les avoirs liquides en monnaie banque centrale nécessaires pour satisfaire les demandes de billets. Elle peut le faire essentiellement par ses *interventions sur le marché monétaire* [...].

La Banque centrale¹ intervient sur le marché monétaire pour prêter de la monnaie centrale aux banques moyennant paiement d'un intérêt et presque toujours en contrepartie d'une créance détenue par les banques (bons du Trésor, effets de commerce, etc.). Elle peut déjà moduler ses concours en définissant la liste des créances qu'elle accepte de refinancer sur le marché monétaire ; elle étend la liste si elle veut faciliter la création monétaire, ou restreint cette liste, dans le cas contraire. Elle détermine ensuite le taux d'intérêt auquel elle prête la monnaie banque centrale et, ce faisant, elle joue un rôle directeur pour les taux d'intérêt pratiqués entre banques. [...]. La Banque centrale peut faciliter le refinancement des banques, et donc la création monétaire, en offrant beaucoup de liquidités et en faisant baisser ses taux d'intérêt, ou, au contraire, freiner la création monétaire en réduisant son offre de monnaie et en relevant ses taux d'intérêt.

Jacques Généreux, *Introduction à la politique économique*, © Le Seuil, 1999.
1. Depuis le 1^{er} janvier 1999 et l'instauration de l'euro, les interventions sur les marchés monétaires de la zone euro sont décidées par la BCE (Banque centrale européenne) et exécutées par les banques centrales nationales.



1 – Comment intervient la banque centrale si elle souhaite favoriser la création monétaire ?

2 – Pourquoi dit-on que le taux d'intérêt auquel elle prête joue un rôle directeur ?

3 – Justifiez chacun des enchaînements présentés par les flèches du schéma.

Les missions de la BCE



Article 105 : L'objectif principal du SEBC¹ est de maintenir la stabilité des prix². Sans préjudice de l'objectif de stabilité des prix, le SEBC apporte son soutien aux politiques économiques générales dans la Communauté, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de la Communauté.

Article 107 : Ni la BCE, ni une banque centrale nationale, ni un membre quelconque de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions ou organes communautaires,

des gouvernements des États membres ou de tout autre organisme.

Traité de Maastricht, 7 février 1992.

1. Système européen des banques centrales, composé des banques centrales nationales sous la responsabilité de la BCE.

2. La stabilité des prix est définie comme une inflation inférieure à 2 % par an.

- 1 – Comment qualifier l'orientation de la politique monétaire de la BCE ?
- 2 – Que signifie l'article 107 du traité de Maastricht ?

Politique monétaire européenne unique et disparités nationales

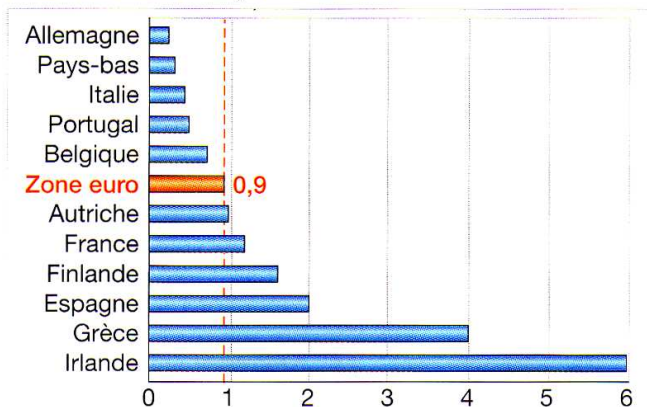
Avec la monnaie unique, la politique monétaire est désormais décidée par la BCE. Elle fixe pour toute la zone euro le niveau des taux d'intérêt à court terme, prix exigé des banques pour se refinancer auprès d'elle. [...].

Les pays de la zone euro continuent néanmoins de connaître des conjonctures sensiblement différentes [...] : certains pays peuvent être en situation de surchauffe, tandis que d'autres, au contraire, croissent moins qu'ils ne le pourraient potentiellement. Une telle situation rend plus difficile l'établissement d'un consensus sur la politique monétaire au sein de la BCE.

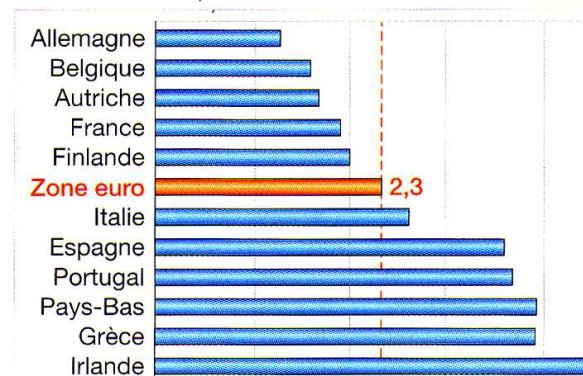
En effet, les banques centrales des pays dont l'inflation est élevée souhaitent une hausse des taux d'intérêt pour maîtriser l'inflation, alors que celles de pays à faible croissance veulent des taux d'intérêt bas pour soutenir l'activité. Le débat sur les priorités de la politique monétaire – faut-il lutter prioritairement contre les risques d'inflation ou soutenir l'activité ? – se traduit alors d'un débat entre banques centrales nationales en fonction des situations propres à chaque pays.

« Quel avenir pour l'euro ? », © Alternatives économiques, hors série n° 46, 4^e trimestre 2000.

Taux de croissance, en % en 2002



Taux d'inflation, en % en 2002



- 3 – Peut-on dire que la politique monétaire est unique ?
- 4 – À quel débat renvoie la phrase soulignée ?
- 5 – Pourquoi peut-il y avoir des divergences entre les pays de la zone euro sur les orientations de la politique monétaire ?